

BULLETIN ELECTRONIQUE DU CCC

Juillet 2013



LE BULLETIN ELECTRONIQUE DU CCC

Dans ce bulletin:

Formations:

Formations à Gand – Belgique en octobre 2013

Livres

Nouvelle publication!
Plus d'infos dans ce bulletin.

Article:

Une des 33 questions répondues dans la nouvelle publication "autisme et déficience intellectuelle au sein du groupe de vie"

Le bulletin électronique du CCC vous permet d'avoir régulièrement par mail des informations variées sur l'autisme dans les domaines de la recherche, des prises en charges éducatives...
Pour s'abonner au bulletin électronique, adressez vos coordonnées : noms, adresses mails à l'adresse suivante: ccc@autismecentraal.com
Vous pouvez également nous faire part de vos remarques et *suggestions* à cette même adresse: ccc@autismecentraal.com.

Durant l'année 2013, le bulletin paraîtra 2 fois

Visitez notre site web

Vous y trouverez d'avantages d'informations sur notre centre, sur les formations, cours et supervisions que nous réalisons, ainsi qu'une liste de nos publications et un formulaire de commande. Prenez le temps de venir nous rendre visite au www.autisme.be et d'explorer le site, vous en mesurerez tout l'intérêt !

**N'hésitez pas à transmettre ce courrier aux personnes
susceptibles d'être intéressées !**

FORMATIONS

Le CCC organise...

Une semaine de formation à Gent Belgique

Programme :

- Formation de base : autisme et pensée autistique
 - Le 14 octobre 2013 : 10h00 à 16h30
- Mise en place des aides visuelles et communication concrète chez des personnes atteintes d'autisme et de déficience intellectuelle.
 - Le 15 octobre 2013 : 10h00 à 16h30
- Mise en place des aides visuelles et communication concrète chez des personnes atteintes d'autisme et une intelligence (Presque)normale/syndrome d'Asperger.
 - Le 15 octobre 2013 : 10h00 à 16h30
- Autisme et particularités sensorielles
 - Le 16 octobre 2013 : 10h00 à 16h30
- La motivation intrinsèque chez des personnes atteintes d'autisme et une intelligence (presque) normale
 - Le 16 octobre 2013 10h00 à 16h30
- L'orthophonie chez les enfants et les jeunes atteints d'autisme
 - Le 16 octobre 2013 10h00 à 16h30
- Troubles de comportement associés à l'autisme.
 - Le 17 et 18 octobre 2013 10h00 à 16h30 (2 journées)
- Autisme dans les groupes de vie
 - Le 17 octobre 2013 10h00 à 16h30
- Autisme et la prime d'enfance (jusqu'à 6 ans)
 - Le 18 octobre 2013 10h00 à 16h30

Lieu : Groot Begijnhof 85
9040 Gent
Belgique

Prix par jour de formation (déjeuner compris)

- 110,00€ HT par personne / par jour
- 98,00€ HT par personne / par jour (profession libérale, parents ou étudiants)

La réservation de l'hébergement et les frais de transports sont à la charge des participants.
Des suggestions d'hébergements et la possibilité d'inscription par le site internet sont disponibles.

Plus d'info ?

« Communiquez nous votre adresse postale par courrier électronique à l'adresse suivante: ccc@autismecentraal.com, et nous vous enverrons notre prospectus FORMATION AUTISME CCC 2013 Gand Belgique »

Pour les contenus concrets, les lieux et les modalités d'inscriptions : www.autisme.be

LIVRES & PUBLICATIONS

Nouvelle publication...

Autisme et déficience intellectuelle au sein du groupe de vie

33 questions

Que puis-je faire?

Steven Degrieck

ARTICLE...

Une des 33 questions répondues dans la nouvelle publication
“autisme et déficience intellectuelle au sein du groupe de vie”

Il peut se montrer très agressif. L'isolement est-il alors une bonne idée ?

Steven Degrieck

Il y a toujours une raison qui explique l'agressivité de quelqu'un. Il est bien entendu important de rechercher cette raison afin de pouvoir éviter cette agressivité à l'avenir. Mais quelle est l'utilité de cette recherche au moment précis où un résident arrache par exemple les cheveux d'un autre résident par poignées entières ? Vous devez alors agir dans l'instant afin de gérer la situation.

Que puis-je faire ?

L'isolement est souvent une bonne idée. En retirant une personne de la situation qui est à la base de la difficulté, vous supprimez également une partie du stress. Vous offrez à cette personne l'occasion de s'apaiser et d'aborder de nouveau la situation sous un jour positif. Vous supprimez par la même occasion une source de stimuli (à savoir le résident qui a 'disjoncté') qui peut s'avérer particulièrement angoissante pour les autres résidents.

Voici quelques points importants :

- Vérifiez si l'isolement n'est peut-être pas précisément la motivation du comportement d'une personne. Il arrive en effet que les résidents atteints d'autisme, qui sont très sensibles à la stimulation excessive, 'apprennent' que le fait de 'disjoncter' est synonyme de devoir/pouvoir s'isoler dans un local tranquille. Ce local tranquille est en quelque sorte une récompense, cette situation amplifiant donc le risque de les voir adopter un comportement difficile. Si vous avez des soupçons dans ce sens, il est très important de veiller rapidement à diminuer les stimuli dans la situation donnant lieu au comportement problématique. Ou que le résident en question apprenne (et dispose donc aussi de l'autorisation) à décider lui-même du moment où il prend un 'break', avant de manifester un quelconque comportement agressif.
- Au moment où un résident craque, vous remarquerez qu'il comprend généralement encore moins de choses qu'il ne comprend lorsqu'il est tranquille. Cela signifie que nous devons plus que jamais veiller à ne pas communiquer trop, ni trop difficilement. L'argumentation aura généralement un effet inverse à un tel moment. De même, il est impossible 'd'éduquer' quelqu'un à un tel moment. L'information ne passe pas, n'est pas comprise ou

n'est pas retenue. Limitez-vous donc au strict nécessaire. Communiquez très peu, limitez-vous à l'essentiel et faites-le le plus concrètement possible. Utilisez des objets si possible et optez pour une guidance physique si celle-ci est faisable.

- Veillez à disposer d'un plan à l'avance. Si vous craignez un risque d'escalade, concertez-vous avec vos collègues et le responsable afin de définir qui fera quoi au moment de l'escalade. Convenez d'accords précis et respectez-les. Ceci permet d'éviter l'improvisation au moment de la crise. Plus vous improviserez et plus vous 'essaieriez' des choses, plus vous risquez de voir le résident atteint d'autisme être dans l'incapacité de comprendre quoi que ce soit. Il peut être bon de désigner un 'responsable'. Cette personne coordonne le conflit et les autres n'interviennent que lorsque cette personne a besoin d'aide et l'indique clairement elle-même (et suivent alors scrupuleusement les instructions du responsable).
- Que signifie l'isolement ? Disposez-vous d'un local à part, spécialement aménagé à cet effet ? Ou s'agit-il d'un coin particulier de l'unité de vie ? Ici aussi, il importe de prévoir des accords précis et de les appliquer de façon cohérente. Quoi qu'il en soit, vous devrez veiller à ce qu'il s'agisse d'un espace sûr qui ne suscite pas encore d'autres comportements problématiques, vous obligeant ainsi à réagir et à intervenir sans cesse.
- L'isolement au pied de la lettre n'est pas toujours une bonne idée pour tous les résidents. Il peut s'avérer très angoissant être laissé seul dans une situation de crise, où vous ne contrôlez plus ni vos émotions, ni votre comportement. On ne laisse par exemple pas seul un bébé qui est manifestement en détresse. Il est émotionnellement incapable de faire face à la solitude et il a justement besoin d'une présence pour se calmer. Dans ce contexte, vous ne devez vous laisser abuser ni par l'âge calendaire des résidents, ni par leur QI. Dans des situations de stress et de frustration, on voit souvent chuter spectaculairement la force émotionnelle d'une personne. Etudiez donc personne par personne quelles sont les mesures qui produisent le plus d'effets.
- Un 'break' ne signifie par ailleurs pas nécessairement 'ne rien faire'. Il est parfois préférable de proposer une tâche facile, très claire et bien organisée. La clarté permettra de déplacer le centre d'intérêt du résident du problème vers la tâche. Il va de soi que cela ne s'organise pas toujours sur le moment même. Il s'agit donc ici aussi d'anticiper. Dans certaines situations présentant un risque d'escalade important, il peut s'avérer intéressant de préparer cette tâche à l'avance afin de pouvoir la confier immédiatement à un résident en crise.
- L'isolement n'est pas davantage illimité dans le temps. Il est recommandé de viser le laps de temps le plus bref possible. L'isolement n'est pas une activité, mais un moment intermédiaire. Veillez donc à ce que l'espace d'isolement ne devienne pas le coin de loisirs du résident.
- Il est parfois plus facile d'évacuer les autres résidents que le résident en crise. Vous créez ainsi aussi une certaine tranquillité et vous protégez aussi les autres résidents.
- Soyez attentif à la façon de réintroduire quelqu'un. Si vous connaissez la source du stress et si vous avez la possibilité d'y remédier, faites-le d'abord. Veillez à prévoir une activité claire pour le résident et expliquez-lui clairement

ce que vous attendez de lui. Permettez si possible au résident d'achever son activité en cours, éventuellement sous une forme raccourcie et simplifiée. Vous préviendrez ainsi l'apprentissage d'un comportement de fuite.

- Même si c'est difficile, vous devez essayer de ne pas prendre trop personnellement les cas d'agression tournés contre vous. Dans les cas d'agression tournés contre d'autres personnes, les démarches telles que le dénigrement, l'intimidation, l'humiliation ou l'exercice du pouvoir jouent un rôle nettement plus limité chez les résidents atteints d'autisme. Ce sont des motivations qui exigent de pouvoir se transposer raisonnablement bien dans l'univers mental et le monde affectif de l'autre. C'est là une démarche difficile pour les personnes atteintes d'autisme. Vous remarquerez par ailleurs que lorsque le conflit est passé, il est *réellement* passé pour le résident atteint d'autisme. On assiste même parfois à de brusques changements émotionnels. Le passé est le passé. Essayez dès lors vous-même de laisser le conflit derrière vous.
- Abordez toutes ces questions avec vos collègues. Ne prenez pas simplement des initiatives dans ce domaine. Des protocoles existent d'ailleurs généralement, protocoles qu'il convient de respecter au sein de l'institution.

Cela fait évidemment toute une série de facteurs qui méritent votre attention, mais je tiens à souligner une fois encore qu'il importe avant tout de prévenir les problèmes comportementaux. Essayez de tirer des leçons des situations qui ont été à la base de problèmes pour partir à la recherche de la cause. Et attaquez-vous alors à la cause. Cette démarche produira davantage de résultats à terme et nous permettra d'appliquer de moins en moins de stratégies que nous n'aimons en fait pas appliquer.

Bon à savoir

- Une personne présentant des comportements problématiques n'est pas difficile mais éprouve des difficultés
- L'isolement peut parfois maintenir le comportement difficile
- L'isolement n'est pas une activité, mais une intervention et doit être limitée autant que possible dans le temps

Bon à faire

- Cherchez la cause du problème
- Communiquez de façon extrêmement claire en périodes de crise et limitez-vous à l'essentiel
- Etablissez des plans à l'avance, n'improvisez pas trop

TRUCS...

<http://www.sclera.be/index.php?taal=FR>

<http://www.sclera.be/pupil/scleratv/info.pdf>

<http://www.participate-autisme.be/fr/index.cfm>

Pour se désinscrire : envoyez un mail à info@autismecentraal.com

N'hésitez pas à transmettre ce courrier aux personnes susceptibles d'être intéressées !